

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

**Vie de la Société**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 62 (1921), p. 89-91

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1921\\_\\_62\\_\\_89\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1921__62__89_0)

© Société de statistique de Paris, 1921, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 4. — AVRIL 1921

---

### I

#### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 MARS 1921

---

##### SOMMAIRE

---

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. FRANÇOIS SIMIAND, PRÉSIDENT.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 FÉVRIER 1921.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.

POUVOIRS A DONNER AU PRÉSIDENT CONCERNANT LE DON DE LA BIBLIOTHÈQUE A LA FACULTÉ DE DROIT.

COMMUNICATION DE M. YVES-GUYOT : L'ÉTALON MONÉTAIRE, LA MONNAIE ET LES PRIX.

PRÉSENTATION PAR M. LE D<sup>r</sup> F. LÉDÉ D'UN TRAVAIL STATISTIQUE SUR LES BLESSÉS DE GUERRE SOIGNÉS AU CENTRE MEDICO-CHIRURGICAL DE SAUMUR.

---

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. FRANÇOIS SIMIAND, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 21 heures sous la présidence de M. François SIMIAND, président.

#### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 FÉVRIER 1921

M. le Président met aux voix l'adoption du procès-verbal de la séance du 16 février 1921 inséré dans le numéro de mars. A ce propos, M. le Président est heureux de constater l'effort qu'a fait la Maison Berger-Levrault pour faire paraître ce numéro à temps.

#### NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES

M. le Président fait savoir que les candidatures présentées dans la dernière séance n'ont soulevé aucune observation. En conséquence, MM. Joseph DURAND, Jacques FERDINAND-DREYFUS, Pierre BOUTROUX et Henri ESTIER sont nommés membres titulaires.

M. le Président annonce ensuite qu'il a reçu les demandes d'admission suivantes au titre de membres titulaires :

M. René DELAPORTE, contrôleur général du Banco Nacional Ultramarino, 130, avenue de Neuilly, à Neuilly-sur-Seine, présenté par MM. DUFOURCQ, LAGELOUSE et BARRIOL;

M. William QUALID, professeur à la Faculté de Droit de Strasbourg, directeur de l'Office régional de statistique d'Alsace et Lorraine, 28, avenue de la Paix, à Strasbourg (Bas-Rhin), présenté par MM. HUBER et SIMIAND;

M. Jules MADELINE, administrateur de sociétés, 35, rue du Faubourg-Poissonnière (IX<sup>e</sup>), présenté par MM. DOUMER et BARRIOL.

Conformément à l'usage, il sera statué sur ces candidatures à la prochaine séance.

#### COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES

M. le Secrétaire général annonce qu'il a reçu pour la Société un certain nombre d'ouvrages dont la liste sera insérée à la fin du Journal.

Il fait une mention spéciale des ouvrages suivants : *Initiation financière*, de notre ancien Président M. Raphaël-Georges LÉVY; *Lezioni di statistica metodologica*, de notre collègue M. INSOLERA; Collection des bulletins mensuels de la Ligue du Libre-Échange pour 1920. Rapport de la Commission supérieure de la Caisse nationale des Retraites pour la Vieillesse. Rapport de la Commission supérieure des caisses nationales d'assurances en cas de décès et en cas d'accidents pour 1918. Compte rendu de l'Assemblée générale des actionnaires de la Banque de France pour 1920.

#### RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

Conformément à l'article 24 de notre règlement intérieur, la Commission des Fonds et Archives et le trésorier doivent présenter leur rapport sur le bilan au 31 décembre 1920, les comptes de l'exercice écoulé et le budget de prévision pour 1921. Ces rapports sont insérés en annexes au présent procès-verbal et M. le Président conclut à l'approbation des comptes et du projet de budget de 1921; il adresse ses remerciements au trésorier et au rapporteur et met aux voix les conclusions de la Commission, lesquelles sont acceptées à l'unanimité.

#### POUVOIRS A DONNER AU PRÉSIDENT CONCERNANT LE DON DE LA BIBLIOTHÈQUE A LA FACULTÉ DE DROIT DE PARIS

M. le Président annonce qu'il vient d'être informé par M. LARNAUDE, doyen de la Faculté de Droit de Paris, que la « Section de l'Intérieur de l'Instruction publique et des Beaux-Arts » du Conseil d'État a demandé que le dossier relatif à la donation consentie par la Société de Statistique de Paris à la Faculté de Droit fût complété par la production de la délibération habilitant le président de la Société à consentir la libéralité dont il s'agit.

En conséquence, M. le Président met aux voix le texte ci-après, lequel est adopté à l'unanimité :

« Dans sa séance du 16 mars, la Société de Statistique de Paris a, sur la proposition de son Conseil, habilité son président et son secrétaire général à consentir la donation de la bibliothèque de la Société à la Faculté de Droit de Paris. »

#### COMMUNICATION DE M. YVES-GUYOT : « L'ÉTALON MONÉTAIRE, LA MONNAIE ET LES PRIX ».

M. YVES-GUYOT fait l'exposé de la communication qui est insérée à la suite du présent procès-verbal.

M. le Président remercie M. YVES-GUYOT de son intéressante communication et ouvre la discussion.

M. DELAMOTTE remarque que la solution du problème de la déflation fiduciaire dépend étroitement des conditions de réalisation de l'équilibre budgétaire.

M. BONNARD se demande comment il pourra être procédé à la reprise des

paiements en espèces. Il y a eu, pendant la guerre, un grand exode d'or vers les États-Unis. Une action solidaire des États d'Europe ne pourrait-elle pas s'exercer en vue de faire revenir l'or?

M. VIDAL observe que l'obstacle à la reprise des paiements en espèces est l'inflation. Il faudra rembourser progressivement la Banque de France de ses avances, et ces remboursements auront pour effet de rendre à nos billets de banque leur valeur en or. Ce résultat étant supposé acquis, il n'y aurait pas à se préoccuper de faire revenir l'or en France; il y reviendrait par le jeu même des lois économiques. Les pays qui ont trop de numéraire sont obligés d'en exporter. Cela s'est produit en France avant la guerre, notre pays qui était créancier du monde entier a prêté son or à l'étranger.

M. BONNARD réplique qu'au lieu de prêter notre or à l'étranger, nous aurions mieux fait de placer nos capitaux dans nos colonies pour l'exécution de grands travaux qui étaient nécessaires à leur mise en valeur.

M. VIDAL insiste sur le fait que l'or ne peut revenir dans un pays que si ce dernier est créancier d'autres pays. Pour que la France arrive à retrouver cette situation de créancier, il est nécessaire qu'elle augmente sa production afin de pouvoir vendre à bon marché.

M. le baron MOURRE dit qu'en diminuant d'une façon suffisante le nombre de billets en circulation, on peut arriver à donner à ces derniers une valeur supérieure à l'or; il y a des précédents dans l'histoire.

M. VIDAL signale que la perte par la France d'une partie de son or est due à la défection de certains de ses débiteurs.

M. PUPIN dit que la question de la dévalorisation de l'or a été agitée dans certains milieux. On a parlé de réduire la valeur de l'or dans le rapport de 1,7 à 1. L'orateur se demande si cette conception qui repose sur le mouvement relatif des prix des différentes marchandises n'est pas dangereuse. N'observe-t-on pas que le prix de revient de l'or s'est sérieusement élevé depuis la guerre?

#### PRÉSENTATION PAR M. LE D<sup>r</sup> F. LÉDÉ D'UN TRAVAIL STATISTIQUE SUR LES BLESSÉS DE GUERRE SOIGNÉS AU CENTRE MÉDICO-CHIRURGICAL DE SAUMUR

La discussion étant épuisée, M. le Président donne la parole à M. le D<sup>r</sup> LÉDÉ pour la présentation d'un *travail statistique sur les blessés de guerre soignés au centre médico-chirurgical de Saumur*, que l'auteur a dirigé pendant vingt-deux mois.

M. le D<sup>r</sup> LÉDÉ résume très sommairement les observations qu'il a faites sur 4.010 blessés (3.756 français et 254 ennemis) qui ont été soignés au centre médico-chirurgical de Saumur et dont il a pu, à l'aide de fiches individuelles, suivre la trace après leur sortie de son hôpital.

Les coefficients de mortalité qu'il a déterminés sont les suivants :

0,60 % pour les blessés;  
1,70 % pour les malades;  
1,75 % pour l'ensemble des blessés et malades.

M. le D<sup>r</sup> LÉDÉ a rapporté également le nombre de décès au nombre de journées d'hôpital et il a trouvé les chiffres suivants :

|           |   |                                        |
|-----------|---|----------------------------------------|
| Français. | { | Blessés : 1 décès pour 1.644 journées. |
|           |   | Malades : 1 décès pour 2.335 journées. |
| Ennemis.  | { | Blessés : 1 décès pour 2.872 journées. |
|           |   | Malades : 1 décès pour 5.791 journées. |

M. le Président félicite M. le D<sup>r</sup> LÉDÉ de son intéressante initiative et le remercie d'avoir bien voulu communiquer son travail aux membres de la Société.

La séance est levée à 22<sup>h</sup> 30.

Le Secrétaire général,  
A. BARRIOL.

Le Président,  
SIMIAND.